



Secrétariat :  
**Thomas BOUVET**  
**VÉRON & ASSOCIÉS**  
53, avenue Maréchal Foch – 69006 LYON  
Tél : 04 72 69 39 39 – Fax : 04 72 69 39 49  
[thomas.bouvet@veron.com](mailto:thomas.bouvet@veron.com)

## Compte rendu de la séance du 6 mars 2012

Le GRAPI a tenu sa deuxième séance de l'année, ce 6 mars, dans les locaux du Cercle de l'Union.

Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette séance.

En préambule, Emmanuelle Varloud a rappelé que, si les séances se tiennent désormais dans les locaux du Cercle de l'union, la première séance de janvier sera maintenue à l'INPI et s'achèvera par la traditionnelle galette des rois offerte par l'INPI.

Notre présidente a également rappelé que le Cuerpi organise, le 7 décembre 2012, un colloque consacré à l'actualité des contrats de la propriété intellectuelle.

Elle a enfin souhaité bienvenue aux nouveaux membres de notre association, à savoir :

- Hervé Gicquiaux, cabinet Nony ;
- Nelly Throo, CMS bureau francis Lefebvre ;
- Marie de Châlus, OL Group ;
- Aurélie Allanic, Tornier ;
- Stéphane Bezac, SNF ;
- Samuel Hutsebaut, SNF ;
- Vincent Pons, Laurent & Charras.

La chronique brevet a été assurée par Maud Jeune, qui est revenue sur l'arrêt de la Cour de cassation du 26 janvier 2012 relative aux inventions de salarié.

La chronique marque a été assurée par Armelle Grolée, qui a présenté les décisions suivantes :

- l'arrêt de la Cour de cassation du 13 décembre 2011, sur le droit à l'information ;
- l'arrêt de la cour d'appel de Paris (pôle 5, chambre 1) du 15 février 2012, sur l'intérêt à agir en déchéance d'une marque pour défaut d'exploitation ;



- l'arrêt de la cour d'appel de Lyon (première chambre civile) du 19 janvier 2012 sur la notion de distinctivité de la marque acquise par l'usage.

Le sujet principal de la séance a été présenté par Madame Pascale Tréfigny, qui a traité des marques atypiques.

Après un rappel des différents types de marques, Pascale Tréfigny a présenté les marques atypiques (marques sonores, olfactives, gustatives, de couleur, de position, de slogan, etc.), leurs difficultés de représentation lors du dépôt et la jurisprudence française et communautaire, plutôt restrictive, à leur égard.

Le support utilisé par Madame Pascale Tréfigny sera disponible sur le site Internet du Grapi dans les prochains jours.

Le GRAPI remercie vivement Madame Pascale Tréfigny pour cette présentation très claire et très vivante.

La séance a été suivie d'un cocktail.

**Prochaine séance du GRAPI :**

La prochaine séance se tiendra le 24 avril 2012, à 17 heures 30, au Cercle de l'Union (27, place Bellecour, 69002 Lyon).

Elle sera consacrée au droit américain des brevets, qui nous sera présenté par Messieurs Benoît Castel et Andrew Patch du cabinet Young & Thomson.

Ce sujet sera précédé des habituelles chroniques Marque et Brevet.

La séance s'achèvera autour d'un cocktail.

Votre secrétaire,

---

Thomas BOUVET